

LE MOMENT
DE FAIRE
DES TRAVAUX ?

AMÉLIOREZ VOTRE
CONFORT

FAITES DES
**ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**

FINANCEZ VOTRE
EXTENSION

AYEZ LE RÉFLEXE
ACTION LOGEMENT !

Bénéficiez de
5 000 € à 1%*
sur simple présentation
d'un devis !

Dossier à retourner complet
avant le **15 novembre**

AFF. TRAVAUX - Crédits photos : iStockphoto.com - Mai 2017 - Action Logement Services
Siège social : 66 avenue du Maine, 96037 Paris Cedex 14 - SAS au capital de 20 millions d'euros
Société de financement agréée - 824 541 148 RCS Paris - Document non contractuel

contact.grandest@actionlogement.fr

www.actionlogement.fr

Bar-le-Duc : 03.29.76.83.22 – Epinal : 03.29.82.03.22 – Metz : 03.87.39.58.72 – Mulhouse :
03.89.56.77.33 – Nancy : 03.83.39.53.53 – Sedan : 03.24.27.76.42 – Strasbourg : 03.69.73.86.60
Troyes : 03.51.14.13.41 – Reims : 03.26.04.98.74

* Exemple de remboursement hors assurance facultative : pour un montant de 5 000 € sur 10 ans au taux débiteur fixe de 1 %, soit un TAEG de 1 %, remboursement de 120 mensualités de 43,80 € soit un montant total dû de 5 256€.

ActionLogement 